



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



Montréal, le 22 octobre 2020

Monsieur Denis Bergeron
Président de la Commission du BAPE
140, Grande Allée Est, bureau 650,
Québec (Québec) G1R 5N6
energie-saguenay@bape.gouv.qc.ca

À l'attention de Madame Geneviève Grenier

Objet : Commentaires concernant le projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Monsieur Bergeron,

Grâce à son vaste réseau de plus de 130 chambres de commerce et de 1 100 entreprises établies au Québec, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 compagnies exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Considérée comme le plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ défend les intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel, respectueux des principes de développement durable.

Pour la FCCQ et les membres de son réseau, le projet de complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay s'inscrit dans la nécessaire transition énergétique ainsi que dans une vision plurielle de l'énergie retrouvée au Québec. Cette pluralité énergétique québécoise inclut entre autres des sources d'énergie plus propres, telles que l'hydroélectricité évidemment, mais aussi le gaz naturel et le gaz naturel renouvelable, la biomasse forestière, l'énergie solaire, le propane ou l'hydrogène, etc. Ce projet vient ainsi renforcer la position du Québec à l'international, en matière de transition énergétique.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre devrait être réfléchiée en fonction de l'effort global et planétaire, que nous devons tous réaliser. Puisque l'affirmation du promoteur à l'effet que le gaz naturel liquéfié (GNL) produit ici servirait à déplacer des combustibles plus polluants, nous estimons que le projet d'usine de liquéfaction d'Énergie Saguenay devrait permettre de contribuer à cet effort international, tout en générant des retombées économiques importantes pour le Québec et ses régions.



En effet, selon le promoteur, la production destinée à l'exportation viendrait remplacer le charbon et le pétrole, utilisés largement pour la production d'électricité dans certains pays, par du GNL. Le charbon et le pétrole émettent respectivement environ 50% et 30% plus de GES que le gaz naturel. Ainsi, le GNL produit au complexe de Saguenay représenterait un potentiel intéressant de réduction des émissions de GES, pour des pays où l'approvisionnement énergétique de leurs industries génère davantage d'impact sur l'environnement de la planète. Selon les estimations du promoteur, il serait question d'une réduction d'environ 28 millions de tonnes de GES par année dans le monde, soit l'équivalent de retirer plus de 6 millions de véhicules des routes.

De plus, afin de pouvoir produire le GNL, il est nécessaire de refroidir à des températures extrêmes le gaz naturel afin de pouvoir transporter de manière sécuritaire par voie maritime via le Port de Saguenay, le liquide généré par ce processus de refroidissement. Pour y arriver, le complexe sera alimenté à 100% en hydroélectricité d'Hydro-Québec, une source d'énergie renouvelable comme vous le savez, et très peu émettrice de GES. Or, selon toute vraisemblance, si le complexe de liquéfaction ne se réalisait pas ici, il pourrait plutôt se réaliser ailleurs dans le monde, avec d'autres sources d'alimentation beaucoup plus émissive. Selon GNL Québec, le complexe de liquéfaction en terre québécoise, émettrait d'ailleurs 85 % moins de GES qu'une usine comparable aux États-Unis.

En plus de contribuer à l'effort global de réduction des GES sur la planète, le projet d'usine de liquéfaction d'Énergie Saguenay combiné avec le projet Gazoduq (pour alimenter le complexe en gaz naturel) représenteraient environ 14 G\$ d'investissements privés.

Pour le projet d'Énergie Saguenay spécifiquement, les promoteurs estiment les investissements totaux à environ 9 G\$.¹ Ces sommes sont colossales pour l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean et pourraient générer des retombées économiques intéressantes pour les autres régions, notamment celles concernées par le projet Gazoduq (lié au complexe de liquéfaction). Ce dernier projet constitue un nouveau gazoduc de plus de 750 km relié au réseau principal de transport dans le nord-est de l'Ontario, qui devra être construit.

Selon le promoteur, le complexe de liquéfaction au gaz naturel de Saguenay pourrait générer des retombées économiques de 807 M\$ chaque année. Il est question également de recettes fiscales annuellement de 110 M\$. Le projet en soi devrait représenter un total d'approximativement 6 000 emplois durant la phase de construction, entre autres jusqu'à 4 000 emplois directs. Lorsque le complexe sera en opération en 2026 selon le calendrier proposé, les promoteurs prévoient la création de 1 100 emplois directs et indirects, notamment 250 à 300 directement au complexe.²

Dans un contexte de relance, au moment où l'économie a été fragilisée par la crise de la COVID-19 et ses nombreuses répercussions, est-ce que le Québec est dans une position de renoncer à ces chiffres avantageux pour son environnement économique?

¹ Énergie Saguenay, https://energiesaguenay.com/media/cms_page_media/45/Napperon_GNL_FR_FINAL2_ecran.pdf

² Idem.



Le Québec, plus que jamais, doit démontrer à l'international qu'il est un État ouvert aux affaires, afin d'être en mesure d'attirer des investissements étrangers et de préserver sa compétitivité. Dans un contexte où l'incertitude est palpable à plusieurs niveaux sur le plan économique entre autres, il est important que toute décision permettant de transmettre un message d'ouverture du Québec aux investisseurs privés et étrangers pour leurs projets soit communiquée, et ce, en respectant les principes de développement durable.

Rappelons que l'entreprise derrière le projet s'est soumise à l'ensemble des demandes exigées par le BAPE jusqu'ici. Celles-ci ont été réalisées sur un bon nombre d'années, soit depuis l'annonce publique du projet en 2014. Elle a réalisé l'année suivante l'avis de projet et les lignes directrices. Elle a par la suite déposé son étude d'impact en janvier 2019, après plusieurs mois de travail à bien répondre aux processus. Dès mai 2019, elle a travaillé à répondre aux deux séries de questions du Ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques (MELCC) pour finalement recevoir son avis de recevabilité en février de cette année.

La FCCQ est consciente que plusieurs enjeux environnementaux ont été soulevés au cours des derniers mois, par différents groupes de la société civile. Elle a pu observer également les craintes exprimées notamment par les Premières Nations, notamment en ce qui a trait à la protection des milieux sensibles et d'intérêt dans l'écosystème terrestre, ainsi que de la faune aviaire. Elle a pu constater entre autres dans les réponses du promoteur, l'emplacement choisi des infrastructures pour réduire l'impact sur les habitats importants avait été réfléchi, que les choix technologiques ont été faits en fonction de leur faible impact écologique, et qu'il y aurait la mise en place d'un programme de suivi de la faune. Aussi, en plus des compensations pour les milieux humides, le promoteur a tenu à assurer la participation des Premières Nations à la réalisation de l'étude d'impact et à la gestion environnementale.³

Finalement, l'acceptabilité sociale entourant le projet semble réellement présente au Saguenay-Lac-Saint-Jean. D'après un sondage réalisé pour le compte de la Chambre de commerce et d'industrie de Saguenay-Le Fjord en septembre 2020, 80,7% de ses membres sont favorables au projet d'Énergie Saguenay.⁴ Quelques jours plus tôt, un autre coup de sonde de Segma Recherche démontrait que plus de 80% des répondants étaient favorables au projet, dont 52% de manière inconditionnelle.⁵ Au sein de ce dernier sondage, une majorité de répondants estiment à la lumière des explications fournies jusqu'ici, que les impacts environnementaux du projet seront positifs ou neutres sur les émissions de gaz à effet de serre dans le monde, la beauté naturelle du fjord et les mammifères marins dans le Saguenay.

³ WSP, Projet Énergie Saguenay, Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, p. 9 et 11.

⁴ CCISF, Sondage GNL Québec, données recueillies entre le 4 et le 16 septembre 2020 auprès de 114 répondants.

⁵ Segma Recherche, Sondage GNL Québec, données recueillies entre le 30 août et le 2 septembre 2020 auprès de 804 répondants



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



La FCCQ espère que les commentaires qu'elle vous soumet via cette communication seront considérés dans le cadre de la présente évaluation. Elle rappelle qu'elle est disposée à contribuer éventuellement à la réflexion afin de trouver un juste équilibre entre les considérations environnementales, sociales et économiques inhérentes au développement durable.

Veillez agréer, Monsieur Bergeron, l'expression de ma considération distinguée.

Charles Milliard, MBA
Président-directeur général